

FORMULAIRE D'INSCRIPTION MAÎTRES-MARAÎCHERS 2022



Inscription à la formation dans l'objectif de devenir maître-maraîcher bruxellois.
Cette formation s'intègre dans la stratégie Good Food de la Région Bruxelloise.

Ce formulaire se réfère au document « Programme de formation et informations générales pour l'année 2022 » qui se trouve sur le site de Bruxelles Environnement :
<http://www.environnement.brussels/maitresmaraichers>

Pour compléter un document PDF, aller dans : *affichage/outils/remplir et signer*.
Il est aussi possible de *l'imprimer, le compléter, le signer et le scanner*.

Mme/Mr :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Tél. privé : Tél. autre :
E-mail :
Profession :
Membre d'une association ou d'un comité de quartier :

Je souhaite participer à la formation de base des mardis soirs de 19h à 21h30

*Vous consentez à ce que Bruxelles Environnement traite vos données afin d'être joignable par les citoyens bruxellois, afin de jouer votre rôle de relais en tant que maître-maraîcher.
Vos données sont conservées durant 3 ans à partir de janvier 2022.*

Les conditions

Pour faire partie de la formation 2022, plusieurs conditions sont nécessaires :

1. Avoir une expérience en jardinage qui permette un partage de connaissances déjà sur base de votre expérience actuelle. Un minimum de 3 ans, que ce soit en pot, bac, pleine terre ou autre.
2. Habiter ou être actif en région Bruxelloise
3. Être disponible entre janvier et septembre 2022 pour assister à au moins 70 % de la formation de base (horaires et lieux : voir programme)
4. S'engager à effectuer un 'stage' (voir le descriptif dans le programme 2022)
5. Accepter d'être mentionné dans le bottin des maîtres-maraîchers et la carte interactive sur le site de Bruxelles Environnement et des maîtres-maraîchers
6. Accepter de devenir un relais bénévole pour promouvoir la production citoyenne urbaine et la stratégie Good Food et encourager et conseiller les Bruxellois à développer leur potager. Par exemple:
 - être joignable par le public pour des conseils pratiques
 - accompagner un projet de potager (collectif, d'école...) ou rejoindre un potager démo
 - promouvoir l'autoproduction lors de différents événements, en faisant visiter votre potager, en tenant un stand ou en participant à la vie du réseau via facebook et le site internet.
 - mettre en place des projets divers avec d'autres acteurs bruxellois
 - organiser des ateliers potager, bourses, ... dans votre quartier, projet, travail, ...
7. S'engager, pendant au moins 2 ans suivant la formation, à proposer ou participer à une dizaine d'activités du réseau ou en lien avec l'agriculture urbaine, pour continuer de dynamiser le réseau.
8. S'engager à communiquer mes coordonnées en cas de changement et, une fois par an, l'ensemble des activités que j'aurai réalisées.

Acceptez-vous les conditions pour devenir Maître-maraîcher ?

- oui
 non

FORMULAIRE D'INSCRIPTION MAÎTRES-MARAÎCHERS 2022

Votre expérience

1. Depuis combien d'années pratiquez-vous l'agriculture urbaine?
(potager, culture sur balcon, projet collectif, ...)

.....

2. Où pratiquez-vous le maraîchage ?

- Dans un potager collectif ou projet collectif
Si oui, lequel :
- Dans une parcelle personnelle mise à disposition par Bruxelles Environnement,
la commune ou autre
- Dans votre espace privé :
 - jardin
 - balcon
 - terrasse ou cour

3. Quel type de maraîchage pratiquez-vous?

- En pleine terre (potager, sans verger)
- En pleine terre (potager et verger)
- En pots
- En bacs
- En sacs
- Autre :

4. Avez-vous déjà suivi une formation liée au potager ?

- Non
- Oui
Si oui: Laquelle ? Après de quel organisme ? Sur quelle durée ?

.....

Votre motivation

5. Motivez pourquoi vous voulez suivre cette formation et pourquoi vous voulez être un relais bénévole pour encourager et aider la population à développer un potager ?

.....

.....

.....

.....

.....

FORMULAIRE D'INSCRIPTION MAÎTRES-MARAÎCHERS 2022

6. Après la formation, lorsque vous serez membre du Réseau des Maîtres-Maraîchers, quelles sont les activités auxquelles vous pensez pouvoir prendre part ou que vous souhaitez développer?

- Ouvrir occasionnellement votre propre potager au public
- Tenir un stand avec d'autres MM lors d'événements régionaux ou autre
- Faire une animation dans une école, un potager collectif, une maison de quartier,...
- Aller chez les gens pour donner des conseils
- Initier ou accompagner un nouveau projet de potager
- Alimenter le site ou le facebook par vos découvertes, essais, articles, ...
- Répondre à des questions posées au Réseau des Maîtres-maraîchers, par exemple via facebook ou le site
- Autre.....

Pour rappel : nous demandons au moins de s'investir à plusieurs contributions par an durant les 2 années suivant votre formation.

7. Comment avez-vous été mis au courant de cette formation?

.....
.....

8. Êtes-vous actif sur les réseaux sociaux ?

! ce critère ne sera pas un critère d'exclusion, mais est posé pour obtenir un groupe 'équilibré' dans les modes de communication.

- Oui → Si oui, le(s)-quel(s) ?
- Non

9. Avez-vous un espace potager sur Bruxelles qui pourrait être ouvert au public ?

! ce critère ne sera pas un critère d'exclusion, mais est posé pour obtenir un groupe 'équilibré' dans les relais vers le public.

- Oui
- Non

10. Pensez-vous participer aux séances facultatives de travaux pratiques ?

(voir programme, Les séances se dérouleront des samedis après-midi et mardis soir, de février à octobre)

- Oui
- Non
- Je ne sais pas encore

merci d'avance !

Questionnaire à renvoyer pour le 5 décembre 2021 au plus tard

E-mail : maitresmaraichers@environnement.brussels

La confirmation des inscriptions retenues sera envoyée **le 16 décembre 2021** au plus tard.